



École primaire Votations du 24 septembre 2006

Considérant que :

- l'initiative « pour le maintien des notes à l'école primaire » (IN 121) n'apporte aucun élément nouveau et donc aucun contenu susceptible d'améliorer le système éducatif, en particulier sous l'angle de la lutte contre l'échec scolaire ;
- le contre-projet à l'IN 121 (PL 9510) contient des articles dangereux tels que la mise en concurrence des écoles, la sacralisation de la note, la définition figée des savoirs de base, etc. et vise surtout à réglementer le primaire par la loi ;
- les efforts pour arriver à un consensus qui aujourd'hui donne satisfaction aux parents et aux enseignant-e-s ont été ignorés par le parlement ;
- la profession n'a pas été écoutée et, pour des enjeux politiques, le corps enseignant primaire a été méprisé ;
- l'évolution de l'école et le combat pour un système éducatif plus juste, plus performant, plus exigeant, plus égalitaire ne peuvent se réaliser sans le concours des professionnels,

*Les membres de la société pédagogique genevoise (SPG),
réuni-e-s en Assemblée générale ordinaire le 30 mai 2006,*

- voteront et feront voter

2 x NON

le 24 septembre 2006 ;

NON à l'IN 121 et NON à son contre-projet !

- **s'abstiendront**, à la question subsidiaire (en cas de double oui), d'indiquer leur préférence entre l'IN 121 et le PL 9510 ;

On ne choisit pas entre la peste et le choléra !

- **demandent** au comité d'engager une campagne d'envergure en faveur du double NON et de dégager les moyens financiers nécessaires ;
- **engagent** toutes et tous à se lancer dans un travail de militant-e sans précédent pour gagner ce combat.

Résolution adoptée : 372 voix pour – 1 voix contre – 15 abstentions